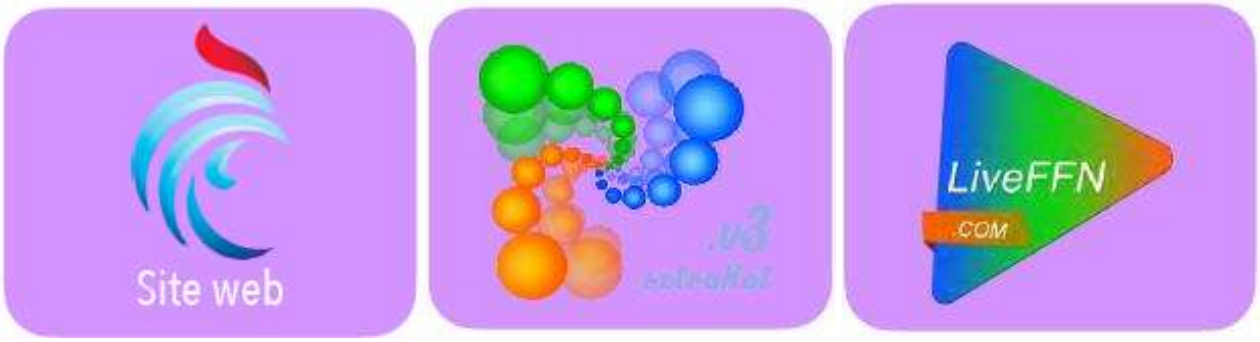
FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION



ANNUEL REGLEMENTS MAITRES 2027





RÈGLEMENTS
MASTERS DE NATATION ARTISTIQUE 2026/2027

Le programme Masters a pour objectif de promouvoir une pratique sportive durable et accessible, associant compétition, santé et convivialité, dans le respect des valeurs de fair-play, de partage et de respect d'autrui.

À travers les cinq disciplines de la Fédération Française de Natation, et plus particulièrement la Natation Artistique, il encourage une pratique épanouissante où performance, bien-être et valeurs humaines trouvent pleinement leur place.
Il s'adresse aux **nageurs ayant au minimum 25 ans** (l'âge pris en compte est celui **au 31 décembre de l'année de la compétition**), soit les nageurs et nageuses nés en 2002 et avant pour les championnats de France 2027.
Les compétiteurs doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et aptes médicalement avant de participer à des compétitions Masters. Ils assument l'entière responsabilité des risques encourus dans ces compétitions.

La Fédération Française de Natation, en fonction de la date de sortie et des contenus des nouveaux règlements Masters de la World Aquatics pour la saison 2026/2027, se réserve le droit d'une adaptation de ses règlements Masters nationaux de la natation artistique, qui pourront intervenir au plus tard le 28 février 2027.
Il est acté que le championnat de France Masters 2027 n'intègre pas les codes de difficulté sur cette saison.

Organisation des Championnats de France Masters (date prévisionnelle du vendredi 4 au dimanche 6 juin 2027). Lieu à définir.

Particularité du règlement 2026/2027 :
Ce nouveau règlement entraîne des modifications importantes sur le contenu exigé dans les chorégraphies et le mode de notation.
Sans rejoindre complètement le règlement World Aquatics (le degré de difficulté des Hybrides n'est pas à déclarer, ni l'obligation de présence de toutes les familles de difficultés dans les épreuves libres), il en emprunte le lexique (hybride, transition, acro, pair acro, SuCon) et en intègre certains contenus (Éléments devant composer chaque épreuve).

CATEGORIES D'AGE

- **Solos :** 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
- **Duos et Duos Mixtes :** 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus,
 Le groupe d'âge se calcule par la moyenne de l'âge de tous les nageurs/nageuses ayant concouru dans l'épreuve.
- **Équipes :** 25-34, 35-49, 50-64 et 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.
- **Ballets Combinés :** 25-39, 40- 64, 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices (eurs).

Définition de la catégorie d'âge :
La moyenne d'âge des compétitrices (eurs) doit être définie en additionnant les âges des athlètes, divisée par le nombre de nageuses (eurs), n'englobe pas les remplaçants et en enlevant toute fraction ou décimale finale.
Exemple : si la moyenne d'âge d'une équipe est 49,833, elle/il nage dans le groupe d'âge 35-49 ans.

LIMITATION DES ÉPREUVES

Chaque athlète n'est autorisé à ne nager que 3 ballets (ou routines, selon le vocabulaire souhaité).
<u>Exemples</u> :
- Solo Tech / Solo libre / Equipe libre
- Duo libre / Equipe Tech / Combiné
- Duo mixte Tech / Duo non mixte libre / Solo libre

Cas particulier des duos mixtes et non mixtes : dans la mesure où les 2 épreuves s'enchaînent, pour des raisons de santé, il est interdit pour un même athlète de nager 2 duos (mixte et non mixte) techniques ou 2 duos (mixte et non mixte) libres.

CONTENU OBLIGATOIRE DES ÉPREUVES

EPREUVE	TEMPS MAX	TOTAL D'ELEMENTS REQUIS	RESUME
Solo Technique	2:00	5	**5 éléments techniques (TRE) version A ou B** *Il est possible de réaliser certains éléments en version A et d'autres en version B*
Solo Libre	2:15	5	**3 Hybrides Libres** **2 Hybrides Chorégraphiques** (ChoHY)
Duo Technique	2:20	6	**5 éléments techniques (TRE) version A ou B** *Il est possible de réaliser certains éléments en version A et d'autres en version B* **1 paire acro**
Duo Libre	2:45	6	**3 Hybrides Libres** **2 Hybrides Chorégraphiques** (ChoHY) **1 paire acro**
Duo Mixte Technique	2:20	6	**4 éléments techniques (TRE) parmi les 5** **1 paire acro** **1 Transition « SuCon »** Connexion de surface supplémentaire autorisée
Duo Mixte Libre	2:45	6	**2 Hybrides Libres** **2 Hybrides Chorégraphiques** (ChoHY) **1 paire acro** **1 Transition « SuCon »** Connexion de surface supplémentaire autorisée
Équipe Technique	2:50	7	**5 éléments techniques (TRE)** **Version A ou B dans un ordre libre.** *Il est possible de réaliser certains éléments en version A et d'autres en version B*

			1 Hybrides Chorégraphiques (ChoHY) pouvant inclure une cascade **1 acrobatie d'équipe** La routine peut comporter un cercle (facultatif)
Équipe Libre	3:30	7	**3 Hybrides Libres** **2 Hybrides Chorégraphiques** (ChoHY) **2 acrobaties d'équipe**
Ballet Combiné	3:00	6	**3 Hybrides: 1 Solo, 1 Duo, 1 Équipe** **1 Hybrides Chorégraphiques** (ChoHY) **d'équipe, minimum 4 athlètes** **2 acrobaties d'équipe** Les différents 'éléments ne peuvent pas se dérouler simultanément

Seule la version anglaise fait foi

- Le nombre total d'éléments requis doit être respecté.
- Pour la saison 2026/2027, une Coach Card (CC) simplifiée sera mise en place (nature des éléments, **l'ordre des éléments est libre**). Il n'y aura pas de déclaration de codes et aucune Base Mark. Le système sera identique à celui utilisé pour les championnats de France seniors et avec le même système de jugement. Les pénalités, i.e le non-respect du temps, le non-respect du nombre ou la nature des éléments…) seront en accord avec le règlement de World Aquatics et FFN en cours.

DEFINITIONS

- **HYBRIDE** : Combinaison d'au moins cinq (5) mouvements exécutés avec les membres inférieurs, avec apnée intentionnelle (tête sous le niveau des hanches).
- **PAIRE ACRO (Duos et Duos Mixtes uniquement)** : Un mouvement acrobatique en paire est considéré comme un porté ou un lancer lorsque la nageuse/le nageur de base est sous l'eau et soulève ou lance le top athlète hors de la surface.
- **ACROBATIE (Équipes)** : Elle doit commencer et se terminer dans l'eau et doit impliquer au moins 4 nageurs. Désigne les sauts, lancers, portés, empilements, plateformes.
- **SU CONN / SuCon** - Connexions de Surface Maintenues avec déplacement d'un (1) mètre ou plus, ou rotation de 180° ou plus. Elles sont considérées comme des Transitions et sont jugées uniquement par le panel Impression Artistique.
- **TRE** : Élément obligatoire dans les programmes techniques
- **Les transitions** : sont tous les autres mouvements entre les éléments.

EXIGENCE POUR LES ROUTINES TECHNIQUES

Chaque routine doit inclure :

- Tous les Technical Required Elements (TRE) (1/2/3/4/5), à l'exception des duos mixtes techniques qui en possèdent 4). Des mouvements supplémentaires peuvent être ajoutés immédiatement avant et après tout TRE (dans le même moment d'apnées : de respiration de début à respiration de fin). Chaque TRE doit être exécuté séparément, il est interdit de combiner deux TRE dans un seul moment d'apnées.

- Les TRE doivent être séparés par un contenu chorégraphique intermédiaire afin d'assurer la clarté de l'exécution et une notation cohérente.
- Un nombre prédéterminé d'éléments.
- Un libre choix de Transitions peut être exécutées dans n'importe quel ordre.

Les entraîneurs/athlètes doivent déclarer sur la CC : les éléments sélectionnés, leur degré de difficulté pour TRE A ou B dans l'ordre d'exécution.

ELEMENTS TECHNIQUES REQUIS (TRE)

ELEMENT	DD	DESCRIPTION
1A	1.7	**Queue de Poisson -VP fermée à 180°** Depuis une Position Allongée Ventral, prendre une Position Carpée Avant ; une jambe est levée en Position Queue de Poisson, puis la seconde est levée en Position Verticale pendant l'exécution d'un demi-tour (180°). La fin est libre.
1B	1.6	**Queue de Poisson rassemblée -VP** Depuis une Position Allongée Ventral, prendre une Position Carpée Avant ; une jambe est levée en Position Queue de Poisson, puis la seconde est levée en Position Verticale. La fin est libre
2A	1.7	**Position Verticale - ouverture 180° vers Grand Écart + sortie arrière ou avant** Depuis une Position Verticale, exécuter une ouverture de 180° vers une Position Grand Écart, suivie d'une sortie arrière ou avant
2B	1.4	**Sortie promenade arrière ou sortie promenade avant** Position Grand Écart suivie d'une sortie promenade avant ou arrière.
3A	1.2	**Verticale Jambe Pliée Vrille 360°** Depuis une Position Verticale Jambe Pliée, exécuter une vrille de 360° tandis que les jambes se rejoignent aux chevilles en Position Verticale, suivie d'une immersion
3B	1.1	**Verticale Jambe Pliée Vrille 180°** Depuis une Position Verticale Jambe Pliée, exécuter une vrille de 180° tandis que les jambes se rejoignent aux chevilles en Position Verticale, suivie d'une immersion.
4	1.4	**Prendre une Position Flamenco de Surface** Commencer en Position Allongée Dorsale avec déplacement tête en premier; une jambe reste à la surface. Le pied de l'autre jambe glisse le long de la face interne de la jambe tendue pour prendre une Position Allongée Dorsale Jambe Pliée. La jambe pliée se tend sans mouvement de la cuisse pour prendre une Position Jambe de Ballet. Le tibia de la jambe horizontale glisse à la surface pour prendre une Position Flamenco de Surface.
5A	1.7	**Barracuda** Depuis la Position Carpée Arrière, jambes perpendiculaires et orteils juste sous la surface, exécuter une poussée vers une Position Verticale. Une descente verticale est exécutée au même tempo que la poussée.
5B	1.6	**Barracuda Jambe Pliée** Depuis la Position Carpée Arrière, jambes perpendiculaires et orteils juste sous la surface, exécuter une poussée tandis qu'une jambe glisse le long de l'intérieur de l'autre jambe tendue pour prendre une Position Verticale Jambe Pliée. Une descente verticale en Position Verticale Jambe Pliée est exécutée au même tempo que la poussée.

Seule la version anglaise fait foi

REGLES COMPLEMENTAIRES POUR L'ENSEMBLE DES ROUTINES

- **Le chronomètre de mise en place** commence lors du franchissement de la première nageuse du point de départ désigné jusqu'à ce que le dernier athlète soit en position stationnaire (hors de l'eau ou dans l'eau). Le temps de mise en place devra être conforme avec la règle de World Aquatics en vigueur.
- Une **Coach Card simplifiée** sera à renseigner pour chaque épreuve. En épreuve libre elle permettra de déclarer l'ordre dans lequel les éléments sont exécutés. Pour les épreuves techniques la CC

permettra de déclarer l'ordre des éléments ainsi que la version de l'élément technique et son coefficient.

- Il n'y a **aucune directive pour le maillot.** A votre choix !! Toutefois, les maillots de bain doivent suivre la règle GR 5 et AS 13.9 - 13.13. Si dans une épreuve le juge-arbitre estime que le maillot d'une concurrente n'est pas conforme, les nageuses ne sont pas autorisées à nager avant d'avoir revêtu un maillot approprié.
- **Le maquillage théâtral ne doit pas être excessif.** Il doit être naturel, propre et soigné. La brillance est acceptée.
- **L'utilisation d'accessoires**, c'est-à-dire un élément non attaché au maillot, **n'est pas permise** (sauf raison médicale).
- Les lunettes sont autorisées.
- Les bijoux ne sont pas permis à l'exception des alliances et des petites boucles d'oreilles.
- Les athlètes en Duo, Duo Mixte, Équipe et Combiné doivent représenter **le même club.**

LES PODIUMS

Deux podiums sont organisés : un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

Pour les Solos : 2 classements distincts Femmes et Hommes
Pour les Duos : 3 classements distincts Femmes, Hommes et Mixtes
Pour les Combos et Équipes : 2 classements distincts Femmes et/ou Mixtes et Hommes

Sur les podiums, les athlètes doivent obligatoirement se présenter en tenue correcte, c'est-à-dire en tenue de club ou en maillot de compétition *(aucune tenue de ville ne sera acceptée)*.

JUGEMENT ET NOTATION (voir la fiche Sénior)

La Fédération est habilitée à déterminer le nombre d'officiels nécessaires afin d'assurer le bon déroulement équitable de la compétition. Deux (2) panels de juges doivent officier pour toutes les routines : un panel Éléments et un panel Impression Artistique.

PANEL ELEMENTS :

Note l'exécution de chaque élément, libre ou technique requis. L'exécution évalue le niveau d'excellence de tous les éléments de la routine, en tenant compte notamment de la précision, du contrôle, de l'uniformité, de la clarté des positions et de la synchronisation.

PANEL IMPRESSION ARTISTIQUE :

Ce panel note la Chorégraphie/Musicalité, la Performance et les Transitions.

- **Chorégraphie et musicalité :**

Évalue la composition et la conception de la routine combinant éléments artistiques et techniques. Sont pris en compte la variété, la créativité et l'innovation des mouvements, l'utilisation de l'espace du bassin, l'expression claire de la musique, sa structure et la synchronisation avec les mouvements.

- **Performance**

Évalue la présentation de la routine au public : confiance, présence, clarté des mouvements, entrée sur plage, mouvements sur plage et utilisation efficace du langage corporel afin de transmettre expression, puissance physique et émotionnelle, assurance, contrôle et maîtrise globale.

- **Transitions**

Évaluer les liaisons entre les éléments de la routine, notamment l'art et la maîtrise de mouvements variés et Intentionnels, ainsi que l'utilisation des techniques de propulsion et des nages pour assurer des connexions fluides.

Appréciation	Note	Appréciation	Note	Appréciation	Note
Parfait	10	Bon	7,75-7,0	Faible	3,75-3,0
Presque parfait	9,75-9,5	Compétent	6,75-6,0	Très faible	2,75-2,0
Excellent	9,25-9,0	Satisfaisant	5,75-5,0	À peine reconnaissable	1,75-0,25
Très bon	8,75-8,0	Insuffisant	4,75-4,0	Échec complet	0

Déductions, pénalités et calcul des résultats en accord avec les règles de World Aquatics et de la FFN

PANEL SYNCHRONISATION

Confère règlement FFN s'appliquant pour les compétitions séniors et challenge

Précisions :

- **Duo et Équipe technique** : à l'exception du travail sur plage, de l'entrée dans l'eau, de l'entrée/sortie du cercle facultatif (Équipe), de la cascade facultative (Équipe) et des acrobaties, tous les TRE, Hybrides et Transitions doivent être exécutés simultanément et dans la même direction par tous les membres.
- **Duos Mixtes technique** : seuls les TRE doivent être exécutés simultanément et dans la même direction. Le travail sur plage, l'entrée, les Transitions, l'élément de connexion, et les paires acro peuvent être exécutés librement.
 Règles supplémentaires.

Pour le jugement et les épreuves, une réunion du jury est mise en place avant chaque épreuve.

Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne (déléguée aux nageuses, chronomètre, etc.) ***par tranche de 10 participants.***
Une amende de 100 euros *est appliquée en cas d'impossibilité du club (à l'exception des clubs ne présentant qu'un solo).*

ACCOMPAGNEMENT FEDERAL

La Fédération mettra à disposition un plan d'accompagnement sur les fondamentaux, notamment sous la forme de Webinaire (22 octobre 2026 à 19h00) : les bases de la codification. Il est fortement conseillé de suivre ce webinaire afin de s'inscrire au colloque national de janvier 2027.
Les Masters auront également la possibilité de :

- S'inscrire au colloque des 16 et 17 janvier 2027.
- Suivre des formations organisées au sein de leurs Ligues ou inter régions respectives.

Ces formations seront dispensées par Sylvie NEUVILLE, Conseiller Technique National et Instructeur/Contrôleur Technique de World Aquatics afin d'accompagner progressivement les Masters dans l'appropriation des nouvelles orientations.

Un Webinaire est organisé le 22 octobre à 19h00. Vous pouvez vous inscrire sur le lien ci-dessous.
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp-Q-Ex72I4HiiQ5bsbMmB9Rj6n-Lp8cqZKczyVOCzBSok2w/viewform
Il est offert par la fédération.

ORGANISATION DE MEETINGS OU COMPETITIONS REGIONALES MASTERS

Les Ligues ou regroupements de Ligues ont la possibilité d'organiser des compétitions régionales ou interrégionales afin de promouvoir la pratique de la natation artistique masters. Toutefois, il est nécessaire d'informer le cercle de compétence masters et notamment la responsable de la natation artistique masters, Anne BECQUET-LEGENDRE nannou.becquet@orange.fr et de donner la date et le règlement de ces compétitions locales en début de saison sportive.
À noter qu'il n'est pas autorisé d'organiser une compétition de natation artistique sur la date de la Coupe du Monde de Natation Artistique à Paris du 26 au 28 mars 2027 et les 21 et 22 mai 2027 dates de l'assemblée générale de la FFN.

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS OPEN 04 AU 06 JUIN 2027

Le lieu reste à définir.
Les clubs peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) aux adresses suivantes :

- gilles.sezionale@ffnatation.fr (destinataire principal)
- dominique.cupillard@ffnatation.fr (en copie)
- yoyoswimnanterre@gmail.com (en copie)
- christiane.guerin@ffnatation.fr (en copie)
- nannou.becquet@orange.fr (en copie)
- sophie.lardillat@ffnatation.fr (en copie)
- odp@ffnatation.fr (en copie)